



Salazac Infos

Avril 2024



Stratèges et strates à j'aime

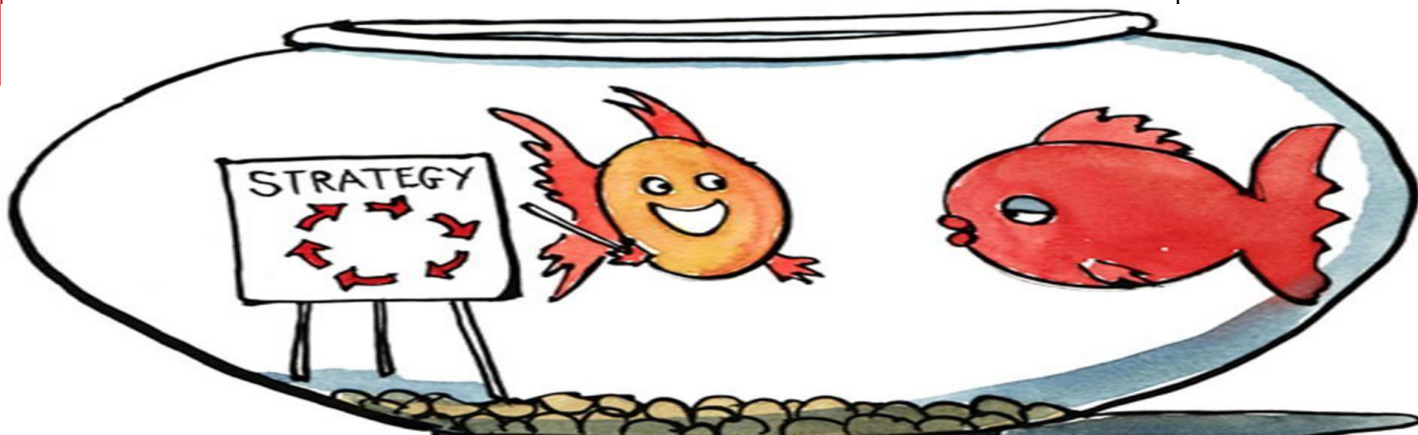
« Que la stratégie soit belle est un fait, mais n'oubliez pas d'en regarder le résultat » Winston Churchill

Au-devant d'une difficulté, dans notre caisse à outils, nous avons à notre disposition, la « tactique », vous savez, cette réponse spontanée et vive, qui offre une combinaison de moyens pour réagir à une situation. Puis, la méthode a fait son apparition. Fille de théories, cartésiennes ou empiriques, elle a imposé son empreinte dans nos esprits. Depuis sans complexe, en affichant sa supériorité, la stratégie fait son œuvre. La voilà qui dépoussière nos réflexes, se modernise, et devient un enjeu de progrès, des datas plein les poches. Elle était militaire, elle est devenue civile, et impliquée studieusement dans nos bureaux de la cave au grenier. Toutes les entreprises et les collectivités, en font l'étude et l'éloge, s'assurant d'atteindre un but bien défini. Tel l'avocat devant le juge, il ne s'agit pas de défendre une vérité, mais de convaincre afin de gagner une procédure. Ce qui en soi n'engage pas les mêmes principes, ni les mêmes valeurs. Dès lors, les stratagèmes regorgent de dissimulations en tous genres. Think tank, quality management, cabinet de consulting, Softs skills, ces anglicismes ont pris le pas sur nos modes d'action et l'humain demeure le seul animal capable de se mentir à lui-même. Et chacun subi ce dictat.

La fenêtre d'Overton (du nom d'un lobbyiste, juriste et politologue américain), qualifiée également de fenêtre du discours, est un exemple significatif de cette malice qui caractérise notre évolution. Elle esquisse le cadre de l'acceptable au regard de l'opinion publique, par la dénonciation du pire. Puisque le pire est ainsi écarté, le moins pire devient la norme. Ainsi la fenêtre s'ouvre, à se satisfaire du spectre du passé, si mortifère soit-il, mais qui aujourd'hui caresse les chats dans le sens du poil. Les jeux de l'influence sont ouverts, et les stratèges ronronnent de se voir si forts dans leur miroir. Ils s'aiment et bourgeonnent d'un amour virtuel, dans cet univers où l'on guette son succès au nombre de pouces bleus.

La partie de bonneteau est engagée, mieux on agite le chiffon rouge des ennemis à la patrie pour détourner les regards de ce que les joueurs d'échecs conçoivent comme des leurres. Et devant nous, un calendrier. Le printemps arrive, il est là, pour tous, sans distinction d'existence, de couleurs ou de genre, c'est notre vérité. Son unique stratégie, faire naître ce qui depuis des siècles nous nourrit et nous enchante. Ce bon sens nous parle, à nous de l'écouter.

pAttrick Tonarelli



Les Infos de François



Sacs jaunes

Je tenais à rappeler que la collectes des sacs jaunes (tri) s'effectue le jeudi matin, pour nos villageois habitant le quartier de Cabarese. De ce fait, il est impératif de sortir le sac jaune la veille au soir et, dans la mesure du possible, de le suspendre (arbre à sac). En effet, je vois trop souvent des sacs éventrés par les animaux, ce qui visuellement n'est pas très esthétique. Je compte sur vous afin de garder une nature propre.

Élections européennes

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024. Nous vous invitons à vous inscrire sur les listes électorales afin de participer à l'avenir de notre pays et de l'Europe. Nous comptons sur votre sens civique. Je vous rappelle que la date limite des inscriptions, en ce qui concerne ces prochaines élections, est fixée au 3 Mai 2024. **De plus nous avons besoin de volontaires pour la tenue du bureau de votes. Merci d'avance de vous rapprocher du secrétariat de la Mairie pour vous inscrire.** (Par téléphone au 04 66 82 14 69)



O.L.D.



Toujours la petite piqûre de rappel au sujet des Obligations Légales de Débroussaillage. Le réchauffement climatique favorise une sécheresse de plus en plus visible. L'incendie devenant le premier facteur à risque sur la commune, il ne faut pas baisser la garde.



Je vous demande donc de procéder à vos OLD .

Depuis 4 ans que l'on a mis en place cette procédure, je remercie les personnes qui se sont impliquées afin de protéger leurs biens et leur sécurité. Des contrôles seront effectués et je reste à votre disposition pour tout renseignement. D'autre part, sachez que les secours n'interviendront pas si leur sécurité n'est pas assurée.

Travaux à Vazeilles

Afin de sécuriser l'accès des parcelles chemin de Vazeilles, il a été procédé au talutage et création d'une rampe d'accès. La canalisation principale d'eau de la commune passant sur le terrain, une servitude de passage a été établie. Les travaux ont été effectués par l'entreprise Chapus et Duarte. Un enherbement a été pratiqué afin de maintenir la butte et d'avoir un joli aspect.



Déclaration catastrophe naturelle sécheresse 2024

Suite à l'épisode de sécheresse de l'été 2024, la mairie souhaite recenser les propriétaires ayant constaté des fissures ou des dommages dans leurs habitations afin de procéder à une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle de sécheresse auprès de la préfecture. Les propriétaires sont invités à indiquer leurs coordonnées à la mairie afin que cette dernière effectue une demande de classement.



Le Comité des Fêtes s'est réuni lors de l'assemblée générale. Le bureau exécutif a été reconduit dans son ensemble.

Les dates des festivités à venir ont été définies, ainsi qu'un calendrier de travaux de préparation et d'organisation. De même, l'étude des parcours des Foulées de Salazac a débuté.

La fête de printemps aura lieu le 4 mai et la fête votive, les 5 et 6 juillet. La belle saison approche, et les occasions de nous retrouver ne vont pas manquer. Merci à toute l'équipe pour leur engagement.



Recensement voirie communale et chemins ruraux

Afin de procéder à un inventaire de la voirie communale, la commune va effectuer un recensement de celle-ci. La voirie communale comprend les voies affectées à la circulation générale. Elles sont inaliénables et imprescriptibles. Les chemins ruraux eux, appartiennent au domaine privé de la commune. Le classement de la voirie constitue un enjeu pour celle-ci. Une meilleure protection et connaissance du domaine routier. Un juste calcul de la dotation globale de fonctionnement. Des pouvoirs de police étendus. Un meilleur programme d'entretien de celles-ci.

Ce recensement s'effectuera en cours d'année.



Avec tristesse nous avons accompagné Rolf HORN, demeurant route de Cabaresse, à son dernier voyage. Avec son épouse, il résidait une charmante maisonnette qu'ils avaient acquis en premier lieu en tant que maison secondaire, puis vint le temps de la retraite où ils s'établirent définitivement à Salazac. C'était une personne aimable et discrète, soucieuse de la propreté de son habitation. Au printemps, il prenait soin d'entretenir celle-ci et il n'était pas rare de le voir tondre ou s'occuper de ses fleurs. Nous adressons à son épouse ainsi qu'à sa famille toutes nos sincères condoléances.

LES FEUX DE FORÊT

ça n'arrive pas qu'aux autres !



Mettez-vous dans le feu de l'action !

JE DEBROUSSAILLE
sur 50 mètres autour de
ma propriété et sur 10 mètres autour
de mes voies d'accès. Je me renseigne
sur les différents cas de figure en
fonction de la zone concernée.

JE SURVEILLE MES BRAISES
pas de barbecue sur sol sec
combustible mais un barbecue bâti et
attenant à ma maison.

J'ENTRETIENS
mon jardin en veillant à ne pas
laisser de végétaux morts ni d'arbres
contre ma maison ou surplombant
ma toiture.
mes gouttières et ma toiture ! Pas de
végétaux morts dedans ou dessus !

JE SUIS VIGILANT
mes mégots dans le cendrier. En été,
évités toutes étincelles lors des
opérations d'entretien.



JE SUIS JURIDIQUEMENT RESPONSABLE,
ce qui veut dire qu'en cas d'incendie je peux être tenu responsable du non
respect de mes obligations.

Restez informés !

SE RENSEIGNER

Si vous habitez une commune
soumise à un risque d'incendie de
forêt, le niveau de risque auquel votre
habitation est soumise peut être
décrit dans plusieurs documents que
vous trouverez dans votre mairie ou
auprès des services de l'État.

ÉVITER TOUTE IMPRUDENCE

Respectez les réglementations et les
recommandations en lien avec :
- la circulation et les accès en forêt,
- le jet de mégots,
- les déchets en forêt,
- le brûlage des végétaux et l'emploi
du feu ...

LE DÉBROUSSAILLEMENT UNE OBLIGATION LÉGALE

Le débroussaillage est une obligation légale et représente la
mesure de prévention la plus efficace pour prévenir les incendies
ou limiter leur propagation et leur intensité.

Le non respect de la réglementation vous expose à des sanctions
et peut engager votre responsabilité juridique y compris pour la
mise en danger de la vie d'autrui.

**Vous pouvez vous renseigner sur les obligations légales
de débroussaillage applicables à votre département
auprès de votre mairie.**

FAITES LE TEST



La prévention c'est l'affaire de tous !
Protégez votre maison et votre famille.



Ma maison est-elle vulnérable en cas de feu de forêt ?

L'incendie de forêt est le risque naturel le plus répandu en zone méditerranéenne. L'urbanisation croissante et l'extension de la végétation forestière génèrent des zones particulièrement sensibles aux feux notamment en période estivale. Sur ces zones sensibles, et pendant les périodes de risque d'incendie élevé, les habitations dans, ou à proximité, de massifs forestiers peuvent :

- **ÊTRE VICTIMES de feux de forêts qui risquent de ravager maison, voitures, voire pire !**
- **ÊTRE LA CAUSE de départs de feux de forêts qui se propagent rapidement** (barbecue, mégots, travaux de jardinage)

LE DÉBROUSSAILLEMENT UNE OBLIGATION LÉGALE

Le débroussaillage est une obligation légale et représente la mesure de prévention la plus efficace pour prévenir les incendies ou limiter leur propagation et leur intensité. Le non respect de la réglementation vous expose à des sanctions et peut engager votre responsabilité juridique y compris pour la mise en danger de la vie d'autrui.

Jouez-vous avec le feu?

ÉVALUEZ VOTRE NIVEAU DE VULNÉRABILITÉ face au risque d'incendie de forêt, en répondant aux questions suivantes. Reportez-vous ensuite aux résultats pour savoir si vous **ÊTES BIEN PROTÉGÉS**.

1 LA SITUATION DE VOTRE MAISON

Où se situe votre habitation ?

Le relief influence grandement la vitesse de propagation du feu.

En plaine ou fond de vallon ? Sur un versant ? Sur une crête ?
Évaluez la localisation de votre habitation par rapport au relief et reportez le nombre de points correspondant.



Nombre de points :



Vos voisins sont près de vous ?

La densité d'habitation : un facteur important dont il faut tenir compte.

Zone d'habitation très dense ? Moyennement dense ? Isolée ?
Reportez le nombre de points qui correspond le plus à votre cas.



Nombre de points :



LES FEUX DE FORÊT


ça n'arrive pas qu'aux autres !

La végétation présente aux abords de votre maison est le facteur principal dans la progression du feu : sans combustible le feu n'avance pas !

Quel type de végétation trouvez-vous dans les premiers 50 mètres autour de chez vous ?

Nombre de points : 

Et dans les 50 mètres suivants ?

Nombre de points : 


Additionnez autant des points que de végétation présente dans chacune des 2 zones (50 mètres et entre 50 et 100 mètres)



2 VOTRE MAISON

La protection de votre habitation réduit considérablement les risques de destruction.


- Ma toiture et mes gouttières sont régulièrement remplies de végétaux morts..... 3
- Mes matériaux et menuiseries (gouttières, volets, encadrements) sont en plastique..... 3
- Mes matériaux et menuiseries sont en bois..... 1
- Mes matériaux et menuiseries sont en métal ou en aluminium..... 0
- Ma cheminée et/ou mes bouches d'aération ne sont pas protégées..... 3

Nombre de points : 

3 VOTRE EXTERIEUR

Des aménagements extérieurs adaptés réduisent les risques de propagation.


- Vous avez des matériaux inflammables stockés à l'extérieur de votre maison (peintures, citernes, bois de chauffage, etc.)..... 3
- Vous avez une véranda ou une baie vitrée sans volets..... 2
- Votre propriété est clôturée par une haie végétale..... 4
- Votre propriété n'est pas clôturée, ou est clôturée par un grillage..... 3
- Votre propriété est clôturée par un mur..... -1
- Des arbres sont plantés à moins de 3 mètres des façades de votre maison ou surplombent votre toiture..... 4
- Vous avez un barbecue installé sur un sol non combustible (dalle, béton, ...)..... 2
- Votre propriété est fermée par un portail automatique..... 2
- Votre propriété est fermée par un portail manuel ou n'est pas fermée..... 0
- Deux voitures peuvent se croiser sur votre chemin d'accès..... 0
- Deux voitures ne peuvent pas facilement se croiser sur votre chemin d'accès..... 3

Nombre de points : 

4 LE DEBROUSSAILLEMENT

L'entretien régulier de la végétation sur votre propriété limite la propagation du feu.

- Votre propriété n'est pas débroussaillée sur une zone de 50 mètres..... 8
- Votre propriété a été correctement débroussaillée sur une zone de 50 mètres..... 0
- Vous ne connaissez pas du tout la législation en matière de débroussaillage..... 5
- Vous connaissez la législation en matière de débroussaillage..... 0

Nombre de points : 

Résultats... Etes-vous bien protégés?

Additionnez les points obtenus et vérifiez votre niveau de protection face aux feux de forêt.



- ENTRE 0 ET 16** Votre habitat est assez bien protégé du risque d'incendie. Continuez à bien entretenir vos extérieurs et restez vigilants !
- ENTRE 17 ET 30** Votre habitat est vulnérable au risque d'incendie. Vous devez mettre en place des mesures de sécurité pour bien protéger votre maison et ceux qui y vivent. Renseignez-vous auprès de votre mairie !
- ENTRE 31 ET 48** Votre habitat est très vulnérable au risque d'incendie. Vous devez agir très rapidement pour vous protéger et protéger vos proches. Vous pouvez réduire grandement les risques en agissant sur la végétation de votre propriété. Renseignez-vous vite auprès de votre mairie !
- PLUS DE 48** Votre habitat est extrêmement vulnérable au risque d'incendie et vous devez agir immédiatement. Votre parcelle n'est pas protégée et peut être ravagée par un incendie. Renseignez-vous au plus vite auprès de votre mairie qui saura vous indiquer les règles indispensables à appliquer.



Renseignez-vous sur les obligations légales de débroussaillage applicables à votre département auprès de votre mairie.





Des vœux et des galettes

Le 19 janvier dernier, nous avons eu le plaisir de vous retrouver autour d'un moment de citoyenneté et d'amitié. Merci infiniment, à tous ceux qui sont venus à notre rencontre. Cette réunion sous le signe de la nouvelle année, nous a donné l'occasion de vous présenter un bilan, ainsi que d'évaluer les projets futurs sur la commune. Mais aussi, ce fut le plaisir d'échanger avec vous, et de partager les gourmandises des rois.



Tarifs de l'eau 2024 votés au Conseil Communautaire du 04 mars 2024

Commune de SALAZAC - Fourniture eau potable/service délégué

- Part fixe semestrielle 2024 hors TVA 18.64€, TVA de 5.5%
- Part variable 2024 (€/m3) hors Tva +0.011€, TVA de 5.5%

Collecte et traitement des eaux usées/ service délégué

- Part fixe semestrielle 2024 hors TVA 5.67€, TVA de 10%
- Part variable 2024 (€/m3) hors TVA + 0.355€, TVA de 10%

A compter du mardi 26 mars, le service clientèle de la SAUR se tiendra à votre disposition à l'adresse suivante :
972 chemin Michel Ledrappier 30330 TRESQUES
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h



Agglo mobile sera à Salazac -Place de la Fontaine les :
Jeudi 25 avril de 13h45 à 16h15
Jeudi 30 mai
Jeudi 04 juillet
Pas de date en juin



Lucienne Marques, notre doyenne a eu 94 ans, le 7 mars. C'est dans un restaurant du secteur, que nous avons évoqué Salazac, l'arrivée de Lucienne auprès de Pierre, leur mariage, sa passion pour le jardin. Un très beau moment comme on les aime.





CIDRERIE LADY GALA

COMPOSITEUR DE CIDRE



IMAGINÉS, CONÇUS ET PRODUITS EN OCCITANIE

LA CIDRERIE LADY GALA

Lady Gala, référence à deux variétés de pommes de table, à une chanteuse pop contemporaine ou à la muse d'un artiste du siècle précédent est avant tout le fruit d'une ambition : Offrir son cidre à l'Occitanie.

Traditionnellement basque, aujourd'hui l'apanage des régions du nord-ouest de la France, le Cidre, aussi bien qu'il peut être consommé à tout type d'occasion (avec modération bien sûr), peut être produit dans n'importe quelle région productrice de pommes ou de poires. On en trouve aujourd'hui dans la plupart des régions du globe (Nouvelle Zélande, Brésil, Suède, Royaume Uni, Lituanie...) pourquoi pas dans le Gard Rhodanien.

Diplômé en communication à la Sorbonne, le créateur de Lady Gala a partagé sa vie entre Paris et le midi avec un aller-retour annuel auprès de sa famille en Ecosse, source d'inspiration évidente pour ce nouveau projet. Il lui semblait évident, au vu des kilomètres carrés d'hectares de vergers aux abords de Pont St Esprit, de tenter l'expérience. Aujourd'hui installé à Salazac, Niall est à la recherche d'un lieu capable d'abriter sa cidrerie, porteuse d'ambition et de créativité

Après 3 ans de recherche, d'essais et d'ajustements, le cidre de poire Lady Gala 2024 est un franc succès. La levure Champenoise utilisée lui procure une bulle fine et abondante, les variétés de poires choisies offre un nez floral et gourmand avec une touche d'agrumes. Son palais, élégant, lui donne un aspect plus subtil, plus « vineux » que les cidres ordinaires que l'on consomme pour les crêpes ou les galettes de rois.

Non content de ce succès, Lady Gala souhaite capitaliser sur ses acquis et développer ses gammes de cidres mais aussi proposer à l'avenir vins de pommes et calvados toujours dans une approche responsable et novatrice.

Rendez-vous cet été aux vendredis de Salazac pour déguster ce nouveau cru.



Festivités et rencontres



TRAIL des GORGES de l'ARDÈCHE
18^{ÈME} EDITION

Saint Martin d'Ardèche

73 KM - 2810 D+
UTMB INDEX

42 KM - 1690 D+
UTMB INDEX

26 KM - 1090 D+
UTMB INDEX

11 KM - 390 D+

Dimanche
19 MAI 2024
Randonnée lundi 20 mai

Infos et inscriptions :
WWW.TRAILGORGESARDECHE.FR

Association Course et Nature Gorges et Ardèche (CNGA) - Ne pas jeter sur la voie publique - Crédit photos Pexels et images personnelles



L'ASSOCIATION IMAGINE... VOUS INVITE AUX

SOIRÉES JEUX DE SOCIÉTÉ

Rendez-vous les vendredis
15 mars, 12 avril, 17 mai et 14 juin 2024
• dès 19 h 00 •

Salle polyvalente 30760 Salazac

APPORTEZ VOTRE JEU PRÉFÉRÉ ET SURTOUT, VOTRE BONNE HUMEUR!
REPAS PARTAGÉ FAÇON AUBERGE ESPAGNOLE (PENSEZ À VOS COUVERTS ETC)

POUR PLUS D'INFOS : 07.87.87.65.68. (MAUD) OU 06.81.62.82.95. (MURIEL)
FACEBOOK: ASSOCIATION IMAGINE SALAZAC

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX POUR CES SOIRÉES CONVIVIALES

ADHÉSION ANNUELLE 5€

FÊTE DU PRINTEMPS



SALAZAC

Salle polyvalente

04 mai 2024

○ **DJ Christophe'**

○ Restauration sur place

Assiette **MECHOUÏ + frites**

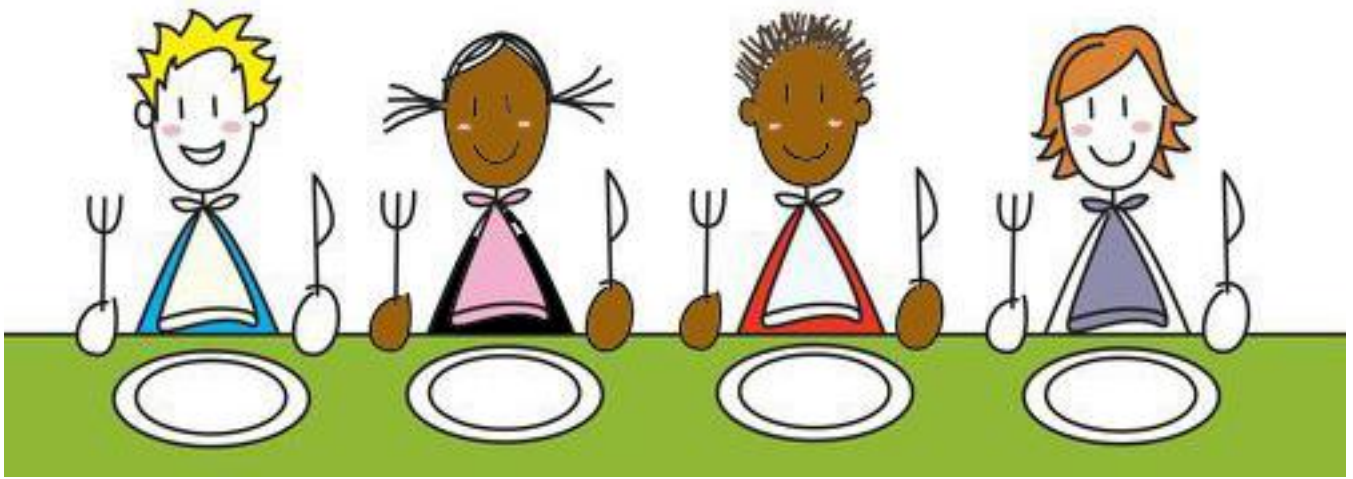
(**15 € sur reservation** au 06.69.65.60.05)

- Tapas

- Hot-dog / frites

Comité des Fêtes de Salazac

Et la fête votive aura lieu les 5 et 6 juillet



ECOLE DE SAINT-JULIEN-DE-PEYROLAS

☎ 125 par jour, livrés
📍 Saint-Julien-de-Peyrolas
🏫 Enseignement

Qualité de la nourriture en 2023

24 % bio



29 % durables et de qualité (hors bio)



Nos succès



Ce qui est servi dans les assiettes est au moins à 50 % de produits durables et de qualité, dont 20 % bio.



La fréquence minimale des menus végétariens est respectée.



La cantine n'utilise plus du tout de plastique ni pour sa production ni pour le service.



Pourquoi je vois cette affiche ?

L'objectif de cet affichage est de rendre plus transparentes l'origine et la qualité des produits composant les menus et de soutenir l'objectif d'une alimentation plus saine et plus durable dans les restaurants.

ma-cantine.agriculture.gouv.fr

L'ÉCOLE

CONSEIL D'ÉCOLE DU 7 MARS 2024 COMPTE-RENDU

Étaient présents :

- **M. Claude SALAU**, Maire de Saint Julien de Peyrolas
- **M. Franck ROLLET**, adjoint de la mairie de St Julien de Peyrolas
- **Mme CHENIVESSE Héliène**, conseillère municipale de Salzac commission école
- **M. CLEMENT Hervé**, conseiller municipal de la mairie de St Christol de Rodières

- **Mme RIQUE Elise**, représentante des parents d'élèves de PS
- **Mme KRUMB Méllinda** représentante des Parents d'Elèves de CE1 CE2 Charlaïne
- **Mme FLAMMIER Aurélie**, représentante des parents d'élèves de CE1 CE2 Charlaïne
- **M. DA SILVA Pascal** représentant des "Parents d'Elèves de CM1 CM2
- **Mme GARCIA Marjorie**, représentante des parents d'élèves de CM1 CM2
- **Mme PALPACUER Magaly**, représentante des parents d'Elèves de MS
- **M. NICOLET Maxime**, représentant des parents d'élèves de MS
- **Mme VISCAINO Emilie**, représentante des Parents d'Elèves de CE1 CE2 Carole
- **Mme IGNACIO Lucie**, représentante des parents d'élèves de GS

- **Mme Chloé BLASQUEZ**, professeur des écoles (classe des GS)
- **Mme Delphine GIRAUD**, professeur des écoles (classe des MS)
- **Mme Stéphanie MALLET**, professeur des écoles (classe des CP)
- **Mme Charlaïne TRUCHET**, professeur des écoles (classe des CE1-CE2)
- **Mme Julie DIBON**, professeur des écoles (classe des CP-CM2)
- **Mme Méllsande ROUX**, directrice (classe des CM1-CM2)
- **M. Thibaud DAGONNEAU**, professeur des écoles (classe des CE1-CE2 et CM1-CM2)
- **Mme Malorie FAURE**, professeur des écoles (classe des PS)
- **Mme Carole CHINIEU**, professeur des écoles (classe des CE1-CE2)

Étaient excusées :

- **Mme MARCELLIN Amel** représentante des parents d'élèves de CP
- **M. Jérôme PARRE**, adjoint de la mairie de St Julien de Peyrolas
- **Mme Manon BOIRON**, responsable du service périscolaire
- **Mme TANGUY Sandy**, représentante des Parents d'Elèves de CP CM2
- **Mme ARNAL Magalie**, conseillère municipale de la mairie de St Christol de Rodières

1- CALENDRIER/ 2-SORTIES/ 3-PROJETS

× Samedi 11 novembre 2023, les élèves ont été invités à participer à la commémoration. Les enseignants ont proposé des créations d'arts plastiques car de moins en moins d'élèves participent donc c'est plus difficile pour l'organisation de la lecture par les présents.

× Décembre 2023 : tous les élèves sont allés au cinéma de Pont pour aller voir un film adapté à leur âge. Les PS et les MS ont vu l'Hiver d'Edmond et Lucie, les GS et les CP Migration, les CE1-CE2 Wish de Disney et les CM1-CM2 Willy Wonka.

× Le marché de Noël organisé par l'association Culture et Patrimoine en Peyrolais s'est très bien déroulé. Le stand de l'école ouvert le matin a eu beaucoup de succès. Nous remercions les parents.

× Toutes les classes de l'école inscrites au dispositif des Incorruptibles ont commencé à lire les sélections et les CM1 de la classe des CM1 CM2 ont voté.

× POTERIE : Un potier est intervenu auprès des élèves qui ne l'avaient pas encore eu en 2022-2023. Les maternelles, les CP et les CM2 ont fabriqué des objets en argile. C'était une bonne expérience pour tous.

× Projet Festival du livre de Pont St Esprit : les 2 classes de CE1 CE2 ont reçu une illustratrice Géraldine ALIBEU le 21 novembre 2023 dans les classes. L'intervention a été très agréable et les élèves ont fabriqué des œuvres sur le modèle des illustrations de l'illustratrice.

× Projet Recycl'Art en collaboration avec l'Agglo les séances sur le tri, le recyclage ont eu lieu avec la création d'affiches sur un sport des JO pour les élémentaires. Celle sur le compost aura lieu courant mai ainsi que les interventions pour les maternelles.

× Du 2 au 5 avril l'école participera à la semaine du sport olympique avec des défis, des jeux pour promouvoir l'activité sportive.

× Le mercredi 8 mai 2024 aura lieu la commémoration de la Seconde Guerre Mondiale.

× Projet Rivière : les CE2 se sont inscrits à un projet rivière qui correspond à 3 interventions d'un animateur nature dans le courant du mois de mai.

× ESCRIME: Un maître d'armes viendra à partir du 2 mai pour 6 séances du CP au CM2. Les maternelles pratiqueront avec leurs enseignantes en utilisant des bouteilles.

× Une sortie commune à toute l'école en fin d'année est possiblement prévue au château des ROURES en Ardèche fin mai. Les ateliers porteront sur le thème du Moyen-Âge et des vers à soie.

× Les CM2 feront une journée au collège Georges Ville pour se familiariser avec le fonctionnement d'un collège.

× La fête des écoles aura lieu le vendredi 7 juin 2024.

× Le dernier conseil d'école aura lieu le mardi 11 juin 2024

4 – REMERCIEMENTS

- Aux mairies pour le Noël des enfants, le budget 2023, le financement des bus pour les sorties.
- Aux agents municipaux, pour toutes les réparations effectuées, leur rapidité d'exécution, leur disponibilité.
- A l'APE, pour tout ce qu'elle fait pour les enfants aussi bien au niveau matériel mais aussi humain car cela prend du temps d'organiser tout cela.
- Aux parents pour leur participation aux événements et aux manifestations.

5 – QUESTIONS DIVERSES

- **Portail de la garderie : Représentant des parents d'élèves à la mairie :**
Peut-on laisser ouvert le portillon pour la garderie du matin et du soir ?

Mr le maire : Cela serait possible vu que le plan Vigipirate a baissé d'un cran mais le maire n'y est pas favorable étant donné la configuration de l'école, des questions de sécurité. D'ailleurs les portails blancs de l'école (celui de l'entrée principale, celui de la cour de la maternelle, celui en haut de la cour des élémentaires et celui menant à la bibliothèque) vont être changés pendant les vacances de printemps. Ils seront aux normes et renforcés pour un coût total de 13 000€ HT.

- **Planning travaux mairie : Représentant des parents d'élèves à la mairie :** Peut-on avoir le planning des travaux de la mairie ?

Mr le maire : Les travaux sont dans les temps avec une fin prévue mi-mai, début juin. Le déménagement de la mairie se fera après le 10 juin c'est-à-dire après les élections européennes. La réouverture du boulo-drome se fera après le passage de la commission de sécurité qui donnera son accord.

- **Aménagement de la cour : Représentant des parents d'élèves à la mairie :** Des travaux de réaménagement de la cour peuvent-ils être budgétisés sur 2024, 25 ou 26 ?

La directrice : Un projet NEFLE c'est-à-dire un financement entre l'Education Nationale et les municipalités a été étudié mais les dossiers ont été tous retoqués et tous les travaux ne seraient pas pris en charge par l'Etat. Le budget est donc trop important pour la mairie en amont. Du coup, l'équipe enseignante aimerait partir sur un projet Arts car nos villages sont éloignés des lieux de culture et cela permettrait de faire entrer l'Art par le financement de VPI pour les 3 classes des maternelles.

Mr le maire : Le choix des travaux de la mairie plutôt qu'une nouvelle école a été un choix financier car pour construire une école il avait été budgétisé 5,5 Millions HT et avec la plus-value, on en serait à 10 millions.

Il n'est plus possible de faire de gros travaux avant les prochaines élections municipales, car il y a déjà trop de gros projets. Il faut voir pour un prochain mandat.

Depuis le début du mandat de l'actuelle municipalité 120 000€ HT ont été injectés dans l'école.

Pour les oasis de fraîcheur il faut compter un budget de 500€ HT par m².

Nous souhaitons tout de même lancer les études qui prennent entre 2 et 3 ans avec la venue d'architectes du CAUE (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement) pour étudier et avoir une vision plus globale des projets possibles et préparer les dossiers pour la prochaine mandature.

Nous allons déplacer le marmot sport sur les terrains de tennis afin de proposer une installation aux normes et neuve. Pour information depuis le début de l'année 18 000€ HT de réparations ont été effectuées sur le marmot sport et le nouveau parc a coûté 75 000 € HT. Les dégradations et les incivilités coûtent chers à la municipalité et empêchent les enfants de profiter des infrastructures donc à la livraison de la nouvelle mairie, tous les bâtiments publics vont être protégés et surveillés par 6 caméras.

MAIRIE DE SALAZAC

3, place de la Fontaine
30760 SALAZAC
04 66 82 14 69
mairie@salazac.com

- ⇒ Ouverture au public : Lundi et Vendredi de 9h à 12h.
- ⇒ Pour vous rendre en mairie en dehors de ces jours et heures d'ouverture, merci de prendre RV avec le secrétariat au 04 66 82 14 69 ou par mail mairie@salazac.com
- ⇒ Pour prendre RV avec Mme le Maire, les Adjointes ou les Conseillers, prendre contact avec le secrétariat.

LOCATION DE SALLE POLYVALENTE :

- ⇒ 200 € le week-end (habitant de Salazac),
- ⇒ 350 € le week-end (hors Salazac)

PHOTOCOPIES :

- A4 noir = 0,15 €
- A4 couleur = 0,30 €
- A3 noir = 0,30 €
- A3 couleur = 0,60 €

ENVELOPPE PREAFFRANCHEE = 1,50 €

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIE

(environnement, ordures ménagères, transport scolaire...)
1717, route d'Avignon
30200 BAGNOLS SUR CEZE
04 66 79 01 02
Redevance Incitative : 0800 72 49 79

CITIZEN

Carte d'identité, passeport
04 66 90 34 00
www.pontsaintesprit.fr, rubrique « mes démarches »



Nouveau !



Mairie LE GARN
04.66.82.16.80
legarnmairie@gmail.com
2, place de la mairie
30760 LE GARN



-- A mi-chemin de Pont St esprit, Barjac et Goudargues (20 min) --

Mise en place d'un service pour la réalisation de passeports et cartes nationale d'identité à LE GARN
Délai de rendez-vous maximum 1 semaine
(sous réserve de disponibilités)

Accueil pour les dépôts des démarches sur rendez-vous le :

Lundi : 9 h 30 à 12 h	Mercredi : 13 h 30 à 17 h
Mardi : 9 h 30 à 12 h	Jeudi : 14 h à 17 h
	Vendredi : 14 h à 17 h

Pour prendre RDV, appelez en mairie au **04.66.82.16.80**.

ATTENTION

**Pour enregistrer votre dossier, celui-ci doit être complet.
Merci de faire votre pré-demande sur le site de l'ANTS.**

Mairie de Le Garn - 2, place de la Mairie - 30760 LE GARN
Tél : 04.66.82.16.80 - Mail : legarnmairie@gmail.com



COMPOST ?

Que puis-je mettre dedans ?



Le tri des déchets résiduels devient obligatoire au 1^{er} janvier 2024. Et à partir du 1^{er} janvier 2025, nous ne pourrons plus mettre vos déchets issus de la cuisine ; notamment les épluchures de légumes et fruits dans notre poubelle ménagère. Aussi, afin de vous aider pour que notre compost communal devienne un terreau qui pourra être à terme utilisé pour les plantations communales ; voire, pour vos propres plantations, voici quelques principes de base.

Le compost est un terreau obtenu après dégradation des déchets organiques.

Pour que le processus de décomposition s'enclenche correctement, il est nécessaire de suivre quelques règles de base :

- ☞ Varier les apports de matières,
 - ☞ Respecter les proportions de deux parts de matières dites humides (épluchures...) pour une part de matière sèche (feuilles mortes, papier sans encre, broyat...)
- Trop humide le compost sent mauvais, signe qu'il pourrit.
- ☞ Déposer en alternance matières humides et matières sèches coupées en petits morceaux.
 - ☞ Brasser à chaque apport pour aérer.

Actuellement, Pascal, qui gère notre compost communal, a été obligé de jeter ce qui se trouvait dans le compost et dans le bac de maturation. Trop de déchets incompatibles avec le compost ! Malheureusement... Aussi, si chacun s'y met correctement, nous devrions y arriver.

Voici la liste de ce qu'il est **interdit de mettre dans le compost** :

- ⊗ Sacs en plastique, même biodégradables,
- ⊗ Papier absorbant et serviettes en papier sales et ou enduits de produits chimiques,
- ⊗ Couches culottes et lingettes, même biodégradable,
- ⊗ Dosettes de café en aluminium,
- ⊗ Os et coquilles, viande, poisson,
- ⊗ Huiles et matières grasses,
- ⊗ Litières et déjections d'animal,
- ⊗ Papiers et emballages sales et gras,
- ⊗ Journaux, magazines et papier glacé,
- ⊗ Mégots de cigarette, poussière et cendre (charbon et bois),
- ⊗ Végétaux malades, traités chimiquement,
- ⊗ Terre,
- ⊗ Plantes à graines,
- ⊗ Haies de thuya,
- ⊗ Aiguilles de résineux,
- ⊗ Bois de menuiserie,
- ⊗ MEDICAMENTS
- ⊗ PAPIER ALUMINIUM



SANS MODERATION



2/3 déchets azotés
Dits verts, mous ou humides

Ils apportent l'humidité du compost.

- Épluchures de légumes ou de fruits
- Fruits et légumes abîmés
- Plantes et feuilles

1/3 déchets carbonés
Dits bruns, durs ou secs

Ils favorisent l'aération du compost

- Feuilles mortes
- Brindilles sèches
- Ecorces et copeaux
- Cartons et boîtes d'œufs coupés en petits morceaux (sans encre, sans étiquette)
- Papier sans encre
- Tonte de gazon séché



- Épluchures de fruits exotiques, d'agrumes, de pomme de terre, d'ail, d'oignons
- Marc de café, filtres et sachets de thé

- Coquilles d'œufs et fruits secs broyés

VOICI CE QUE NOUS DEVRIONS OBTENIR

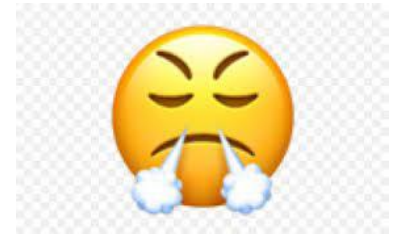


Or, actuellement, ce n'est pas le cas ! On n'y trouve des sacs plastique, des médicaments !, des couches culottes, ...

Même si nous avons la chance que quelqu'un s'en occupe, en la personne de Pascal ; ce dernier ne peut passer son temps à faire le tri de ce que vous jetez dans le compost.



ET VOICI CE QUE L'ON A!!!!



POUR NE PAS ATTIRER LES



ET LES



- > PAS DE RESTES ALIMENTAIRES
- > NI PATISSERIES
- > NI CHOCOLAT

Tarif pédagogique présenté en 2022

PARTICULIERS				
nb personne/foyer	1	2	3 à 4	5 et +
BAC (litre)	80	120	180	240
forfait 15 levées / an	117 €	161 €	227 €	293 €
levée supplémentaire	8 €	11 €	15 €	20 €
BADGE (nombre d'ouverture/sac de 50 litres maxi)	24	36	54	72
levée supplémentaire	5 €	5 €	5 €	5 €
ABONNEMENT	38 €	38 €	38 €	38 €
TOTAL	155 €	199 €	265 €	331 €



Tarif appliqué au 1^{er} janvier 2024

PARTICULIERS				
nb personne/foyer	1	2	3	4-5
BAC (litre)	80	120	180	240
forfait 15 levées / an	206 €	258 €	336 €	414 €
levée supplémentaire	11 €	14 €	20 €	25 €
BADGE (nombre d'ouverture/sac de 50 litres maxi)	24	36	54	72
levée supplémentaire	6 €	6 €	6 €	6 €
ABONNEMENT				
MINIMUM FACTURABLE ANNUEL	206 €	258 €	336 €	414 €



"ÉGARONS-NOUS«

Ce matin, partons sur les sentiers
pour y rejoindre la Dent de Rez.
Aux départs de layons empierrés
en abrupts chemins escarpés,
égarons-nous avec volupté.

De venelles en raides allées,
longeons ces voies en grandes enjambées.
Nos pas lourds troublent ce long silence,
et bousculent les cailloux qui dansent.

La sente nous mène dans la forêt
Où y exhale l'odeur des baies,
l'effluve subtil du thym sauvage
Que nos pas frôlent dans son sillage.

À mesure qu'on monte en altitude
Y règne un souffle de plénitude.
Belle, cette nature enchanteresse,
Déliquat, ce vent qui me caresse.

Nos dernières foulées sont légères,
en rythme, toutes ensemble de concert.
Un frisson vient alors m'envahir,
tout mon être s'abandonne de plaisir.

Arrivés tout là-haut du massif,
nous tous restons subjugués, passifs.
Troublés, cois de le voir dominé,
nous en avons le souffle coupé.

Que la vue est belle sur ces vallées,
le mont Ventoux, toute l'immensité...
Qu'il est fier de se voir admiré,
convoité, contemplé, respecté...
Bref, époustouflante cette journée...

Isula

D'OÙ VIENS TU MIGRANT ?

D'où viens-tu migrant ? Je viens de Sicile.
Et toi, migrant ? Je viens du Mali.
Et toi, beaux migrants ? Du fond de l'Afrique.
Et toi, vieux migrant, d'où viens-tu ?
Je viens d'un pays qui n'existe plus.

Les migrants sont bloqués, tout le long des frontières.
Pour eux, c'est la misère, femme, homme ou enfant.
Ils viennent de très loin pour fuir ces sales guerres.
Espérant sur nos terres un accueil bienveillant.

Et dans la nuit, de plus en plus glaciale,
Montent la peur jusqu'au cœur qui tenaille.

C'est le champ des errants,
Qui n'ont plus que détresse,
Ni maison, ni tendresse,
Pleurez, pauvres enfants.

Que veux-tu, migrants ? Passer la frontière.
Que veux-tu immigrants ? Retrouvez mes frères.
Et toi, beau migrant ? Pourquoi pas l'Afrique.
Et toi, vieux migrant, mon ami ?
Je suis bien trop vieux, moi Je reste ici.

Les migrants sont tombés dans un énorme piège.
Ils ont cru aux chimères, étalés finement.
Ils sont tous condamnés, récitant leurs prières.
A vivre en attendant, comme esclave ambulant.
Et dans la nuit, il rêve en silence,
Comment partir, au matin, sans souffrance.

C'est le chant des errants.
Qui cherche une terre,
Un pays sans la guerre,
Pour eux et leurs enfants.

France Boucheron



De cœur à corps, encore

J'ai le printemps qui frétille, je le sens il est là, curieux, aux aguets, il pointe son élan insatiable sous mes pieds, dans mes veines. Les poumons se libèrent de l'hiver, l'air est atmosphère, un sourire se dessine sur les arbres, leurs racines embrassent la terre, et déplacent ces rudes carcasses d'écorces à l'approche du tendre. La peau s'éveille, se chlorophylle, une brise légère glisse à fleur de cils, nous caresse l'échine, l'air de rien, espiègle, d'un savoir-faire millénaire. Une naissance évanescence, une essence essentielle, une présence discrète qui pousse sa sève aux creux de nos âmes endormies. L'impatience parfume l'ouvrage à venir, d'un insatiable désir. Le merle est joueur, en musicien expert et les filles s'enseoient et butinent, instinctives et mutines. Elles allongent le pas, savent que bientôt, elles danseront plus haut et plus loin, qu'elles seront notre ivresse, et nos peines en équilibre. Les robes hirondelles s'affolent, tournoient dans l'espace d'une séduction subtile, et s'enveloppent de mystères.

Au creux d'une bougie, le corps se dénude en frissonnant, la perception glacée de ces journées d'antan se trouble d'un sentiment nouveau, imperceptible, d'une absolue nécessité. En dessous le torrent, la vigueur reprend ses droits en fluidité nourricière, même les grains de sables s'appêtent à fornicer, dévalant la pente comme une récompense. Jaillissant des pierres, des bouffées de couleurs, en préambule, au soufflet de chaleur, caressent ses fleurs sensibles, le geste est délicat, et fragile. La peur soudain inflige de voir disparaître cet instant d'éternité, le néant guette le funambule d'une menace passagère.

Le mouvement s'accélère, impérieux, il trouve son espace, se glisse dans chaque cellule haletante, elles s'ouvrent à le recevoir, s'abandonnent à la frénésie de l'abondance. La lave en fusion se surprend à la rencontre de ces comètes abandonnées. Elle a rendez-vous avec l'infini céleste, la voûte universelle se cambre, étoilée de sueur, se libère enfin pour mieux s'apaiser.

La nature nous montre de ces profondeurs que tout recommence, rien ne s'arrête, il suffit de l'entendre gémir, le corps offert, frémissant à jamais d'un infatigable besoin d'amour.

Encore quelques mois et ce sera l'été nonchalant et assouvi.

pAt





« La guerre c'est la guerre des hommes, la paix c'est la guerre des idées » Victor Hugo

Les bruits de guerre deviennent de plus en plus inquiétants. Il est peut-être temps de se souvenir de ce qu'est la guerre et de ce qu'elle a apporté comme malheurs avant qu'il ne soit trop tard. Il suffit de regarder les monuments aux morts, qui ornent nos villes et nos villages, nous rappelant les deux guerres mondiales qui ont eu lieu) au cours du XXe siècle. La guerre de 14 /18 fut une boucherie (sur notre commune 12 morts des gazés des estropiés).

La guerre de 39/45 est devenue « moderne » les bombardements anglo-américains dans notre région, les bombardements de Pont-Saint-Esprit, des rotondes à Avignon, de Bourg Saint Andéol, ont rempli leurs cimetières . Les tapis de bombes sur les villes européennes qui ont tué de nombreux civils. Il y eut plus de morts civils que de militaires. Il faudrait bien sûr parler, des arrestations, et des déportations. C'était le début de nombreuses « joyeusetés » : La guerre d'Indochine, du Viêt-Nam, d'Irak, de Libye, en Syrie, en Yougoslavie, au Yémen, l'Afrique etc...

Dans les médias, actuellement, nous entendons beaucoup parler de la guerre, ils nous mettent en état de stress permanent. Ce qui permet à nos dirigeants de réduire encore nos libertés fondamentales, ce qui leur permet aussi de nous imposer une régression sociale et l'entrée dans l'austérité qui nous est annoncée par notre ministre des Finances. Il va falloir se serrer la ceinture, faire des efforts importants, accepter des diminutions de salaire, de retraite, de prestations sociales, la guerre qui se prépare ; c'est aussi cela, la guerre.

La « guerre nucléaire » fait de moins en moins peur. Après tout, les villes d'Hiroshima et de Nagasaki sont reconstruites et la vie continue. Elles sont toujours habitées. Fukushima et Tchernobyl existent toujours. Alors les bombes nucléaires finalement ce n'est pas si terrible...Pour mémoire, Hiroshima 140 000 morts, Nagasaki 80 000 morts un total de 340 000 morts dans les jours qui ont suivi. Ce n'était encore que des petites bombes, car nous avons fait beaucoup de progrès depuis.... et il y a beaucoup de chômeurs, d'agriculteurs, d'enseignants, de « bons à rien », de migrants, de malades, de mendiants... trop d'habitants sur cette planète !

Nos dirigeants, aussi amateurs qu'inconscients, nous entraînent dans une guerre inutile et dangereuse. Comme dans toutes les guerres, toujours les mêmes souffriront pour le bénéfice et la satisfaction des ambitions politiques de quelques-uns.

Il est encore temps de parler de paix, une mauvaise paix vaut mieux qu'une bonne guerre.

Personne ne sort victorieux de la guerre, si ce n'est le portefeuille des marchands d'armes.

Pierre Salle



Oui, l'hirondelle fait le printemps



Avec l'arrivée du printemps, les hirondelles font leur grand retour, abandonnant les ciels cléments de l'Afrique pour venir nicher dans l'Hexagone.

Elles pèsent environ 20 grammes mais ont parcouru plus de 5 000 km en vol. Elles ont vaincu le désert du Sahara, ont survolé la mer Méditerranée sans même pouvoir se reposer. Elles se sont battues contre les perturbations et les vents orageux. Elles ont fait quelque chose d'extraordinaire et tout ça pour venir se reproduire juste dans ce coin de notre maison, sous le toit...

Une seule hirondelle peut consommer jusqu'à 850 mouches et moustiques par jour, il n'y a pas d'insecticide plus efficace et écologique. Il faut environ 1 000 vols et 8 jours de travail à une hirondelle pour fabriquer son nid. En effet, l'oiseau fait beaucoup d'aller et retour pour collecter les matériaux : boulettes de boue, radicelles, brins de paille et d'herbe. Maintenant que vous connaissez la valeur de cet ouvrage de maçonnerie, vous serez peut-être d'avantage plus enclin à le réparer si vous avez un nid abîmé chez vous.

Manipuler ou détruire les nids d'oiseaux dans votre jardin peuvent entraîner de lourdes sanctions.

Voici les règles à respecter.

Les premiers signes de leur présence se font sentir dès la mi-mars, puis leur nombre augmente considérablement en avril. Cependant, au fil des ans, le nombre de ces oiseaux migrateurs a diminué de manière alarmante.

En France, ce sont deux espèces d'hirondelles qui prédominent : l'hirondelle rustique et l'hirondelle de fenêtre.

Depuis 2001, le nombre d'individus de ces deux espèces a réduit de façon significative. La population d'hirondelles rustiques a chuté de 28 %, tandis que celle des hirondelles de fenêtre a baissé de 25 %. Cette tendance inquiétante se reflète également à l'échelle européenne, où l'on estime que 40 % de ces oiseaux ont disparu.

Des nids d'oiseaux dans les jardins protégés par la loi en France

Les causes derrière cette biodiversité en déclin ? Un manque de nourriture pour ces oiseaux, avec la diminution d'insectes volants dans nos paysages. En effet, l'utilisation de produits phytosanitaires en agriculture conventionnelle prive les oiseaux insectivores de leur source principale de nourriture. Si, au sein de la Communauté Européenne, l'usage des pesticides est soumis à une réglementation stricte, les mesures sont moins contraignantes en Afrique, où les hirondelles migrent pour passer l'hiver.

Autre point majeur : la conservation des nids pose un défi pour ces oiseaux migrateurs. De nombreuses destructions de colonies sont associées aux travaux de rénovation, de ravalement ou d'isolation des maisons en France. Les hirondelles se voient ainsi expulsées de leurs lieux de nidification privilégiés, tels que les plafonds des anciennes granges ou les avancées de toit en façade. Certains particuliers, agacés par les fientes qui tachent leur façade, prennent souvent des mesures radicales en utilisant des nettoyeurs à haute pression pour déloger les nids d'hirondelles.

Des sanctions sévères en cas de destruction des nids d'oiseaux dans les jardins

Cette pratique est pourtant interdite, selon l'article L411-1 du Code de l'Environnement. La destruction intentionnelle de nids d'espèces protégées, telles que les hirondelles, constitue un délit. **Cette infraction est réprimée par la loi et peut entraîner des sanctions sévères, pouvant aller jusqu'à un an d'emprisonnement et une amende pouvant atteindre 15 000 euros.**

Outre la destruction des nids, la loi prévoit également des sanctions pour l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des oiseaux. Conformément à l'article 3-II de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009, ces infractions peuvent à nouveau être punies d'une amende pouvant atteindre 15 000 euros et une peine d'emprisonnement d'un an.

Les bonnes pratiques si vous avez des nids d'oiseaux dans votre jardin

La protection des nids d'oiseaux, même lorsqu'ils se trouvent sur des bâtiments destinés à être détruits, est une mesure essentielle pour préserver ces espèces, en particulier les hirondelles, qui reviennent chaque année dans leurs nids initiaux après avoir parcouru de longues distances pour hiverner en Afrique. Même dans des situations où le bâtiment doit être détruit, le nid reste protégé par la loi. En cas de danger imminent ou de circonstances exceptionnelles telles qu'un chantier inévitable, il est souvent recommandé de ne pas détruire ce dernier. Dans certains cas, il est possible de le protéger pendant les travaux ou même de le déplacer au lieu de le détruire.

Toutefois, ces mesures doivent être prises en conformité avec la réglementation, et une demande préalable de dérogation à la destruction ou au dérangement d'espèces protégées doit être soumise aux autorités préfectorales. Cela garantit que les actions entreprises respectent les lois de protection de la nature tout en permettant la réalisation des travaux nécessaires. Les antennes de la Ligue pour La Protection des Oiseaux (LPO) peuvent aussi intervenir pour prendre en charge le déplacement des nids ou conseiller les particuliers face à une situation complexe.



Comment fabriquer un nid artificiel soi-même ?

Vous trouverez des nids d'hirondelles tout faits dans le commerce. Toutefois, il est assez simple d'en fabriquer soi-même.

Voici la liste de ce dont vous aurez besoin :

- Deux planches de bois de 30 cm x 15 cm,
- Un petit saladier d'environ 21 cm de diamètre,
- Du plâtre et une augette en plastique pour le travailler,
- De la paille et de la terre,
- De l'huile ou du savon,
- Une perceuse-visseuse et un foret, de longues vis à bois, ainsi que des chevilles et des vis adaptées au mur sur lequel vous allez fixer le nid

Percez 4 trous dans les coins d'une des deux planches. Huilez ou savonnez l'extérieur du saladier.

Placez les deux planches l'une contre l'autre sur votre plan de travail et placez le saladier retourné au centre de la surface constituée par les deux planches réunies.

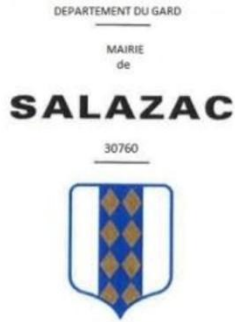
Sur la planche percée dans les coins, fixez au moins 6 vis tout autour de la moitié du saladier qui y est posée : cela doit former un demi-cercle. Les vis doivent être assez longues pour être solidement fixées dans la planche tout en dépassant de 2 cm. Ce sont en effet elles qui vont supporter le poids du nid lorsqu'il sera installé. Si vous avez enlevé le saladier pour mieux visser, remplacez le saladier au centre.

Préparez le plâtre et chargez-le avec de la paille et de la terre (ou argile) pour constituer une pâte épaisse que vous appliquez ensuite sur la moitié du saladier, côté vis en les englobant bien dans la pâte, sans déborder sur l'autre planche. L'épaisseur doit être d'au moins 2 cm. Vers le centre, vous devez laisser **une zone sans plâtre** qui correspondra à la future **entrée** du nid. Elle doit mesurer 6 cm dans le sens de la séparation des planches et 2,5 cm dans le sens perpendiculaire à cette séparation. Il n'est pas nécessaire de lisser la surface, bien au contraire. Regardez à quoi ressemblent les nids naturels !

Laissez sécher et séparez doucement les deux planches. Le saladier est libéré. Le nid en plâtre chargé est logiquement resté en place sur la planche où se trouvaient les vis. Si celles-ci apparaissent ou si des zones vous paraissent un peu trop fines, vous pouvez revenir avec une autre préparation de plâtre.

Vous n'avez alors plus qu'à fixer le nid à l'abri des intempéries, sous une corniche par exemple. Assurez-vous que l'emplacement est suffisamment haut et sans possibilité d'accès par des prédateurs (chats ou rongeurs) : des rebords ou des éléments qui aideraient à grimper le long du mur ne doivent pas se situer à proximité du nid.

L'autre planche peut être coupée en deux dans la hauteur, et placée en dessous du nid, perpendiculairement à la planche sur laquelle est fixé le nid. Sa fonction est de **recupérer les fientes**. Elle ne doit pas constituer un moyen d'accéder au nid pour des prédateurs potentiels. Vous n'aurez qu'à la nettoyer à chaque automne. Cette planche peut éventuellement servir de sécurité et limiter la hauteur de chute des oisillons. D'ailleurs, si des jeunes incapables de voler se retrouvent en dehors du nid, c'est à vous de les y remettre. Enfin, pour une intégration parfaite dans l'esthétique de votre mur, vous pouvez travailler l'aspect de surface des éléments en bois.



MERCREDI 08 MAI 2024

La Municipalité invite

Les anciens combattants,
Les membres du Conseil Municipal,
Les Associations Locales,
Les enfants,
Toute la population

A commémorer le 79^{ème} anniversaire de la
Victoire du 08 mai 1945.

Rassemblement à 11 heures 30,
Place de la Fontaine.

Cette commémoration sera suivie d'un apéritif
offert par la Mairie



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 06 février, à 18h35, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du Conseil sous la présidence de **Madame le Maire, Sophie GUIGUE**.

Etaient présents :

Adjoints : M. Louis BORRELLY, M. François VIALLET,

Conseillers Municipaux : Mme Maud BRUNONI, M. Patrick TONARELLI, Mme Léa CHELABI, Mme Hélène CHENIVESSE.

Procurations :

Absents : M. Laurent MONIER.

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal du 12 décembre 2023,
- 2- Délibération portant sur l'audit concernant les travaux de rénovation des bâtiments communaux,
- 3- Délibération portant sur le recrutement d'un CDD,
- 4- Point Urbanisme.

.....

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Léa CHELABI.

1 – Approbation du procès-verbal du CM du 12 décembre 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 12 décembre 2023.

2 – Délibération portant sur l'audit concernant les travaux de rénovation des bâtiments communaux.

Mme le Maire informe que le Territoire d'Energie (SMEG) peut nous accompagner lors de cet audit et également faire office de « Maître d'œuvre » et, travaux ; et qu'un devis a été demandé à la société DIP Expertise (Pont-Saint-Esprit). L'audit consiste en un diagnostic de performance énergétique avant et après travaux.

Mme le Maire expose que deux choix se présentent :

- Le Territoire d'Energie, qui va mandater un cabinet de conseil (en l'occurrence le CEREG) pour effectuer l'audit pour un coût de 1 800 €,
- La société DIP Expertise avec la mairie en maître d'œuvre, pour un coût de 500 € (pour les deux bâtiments : mairie et salle polyvalente).

LC : est-ce que l'on connaît une autre collectivité qui aurait travaillé avec DIP ?

MD : oui, Aiguèze.

LC : cela ne représente pas un blocage par rapport aux subventions ?

SG : aucun.

PT : est-ce que DIP fait également l'audit après travaux et pour quel coût ?

SG : la somme est la même : 500 €.

PT : la délibération consiste donc à faire un choix entre les deux ?

SG : si le choix se porte sur la société DIP -> l'audit sera lancé. Si pas d'accord, nous délibérerons sur oui ou non pour un audit.

LB : C'est nous qui allons choisir l'entreprise qui fera les travaux ?

SG : oui et non. Il faut que l'entreprise soit certifiée RGE. Est-ce que tout le monde est d'accord ? La délibération portera donc sur l'audit des bâtiments communaux par la société DIP Expertise.

Des questions ?

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de confier l'audit de l'étude énergétique des bâtiments communaux (mairie et salle polyvalente) à la société DIP Expertise.

3 – Délibération portant sur le recrutement d'un CDD,

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que :

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,

Qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer les emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services,

Considérant que lors d'un accroissement d'activités, il y a lieu de créer un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe à temps non complet, à raison de 3 heures hebdomadaire dans les conditions prévues à l'article 3 de la loi n° 84-53.

Mme le Maire propose donc de recruter un CDD afin d'accompagner le secrétariat pour la préparation du budget.
Des questions ? Aucune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- ⇒ De créer un emploi non permanent d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe pour un accroissement temporaire d'activités à temps non complet, à raison de 3 heures hebdomadaires,
- ⇒ Que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'Adjoint Administratif principal 1^{ère} classe,
- ⇒ Que les dispositions de la présente délibération prendront effet du 1^{er} février 2024,
- ⇒ Que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

4 – Point Urbanisme

PC 03030424R0001, déposé le 26/01/2024, par Mickaël COULLOMB, pour une maison individuelle, délai 2 mois,
DP 03030424R0004, déposée le 30/01/2024, par BEMR, pour le 4 rue de la Calade, délai 1 mois,
DP 03030424R0005, déposée le 30/01/2024, par BEMR, pour le 7 rue des Remparts, délai 1 mois,
DP 03030424R0006, déposée le 01/02/2024, par Patricia VIELZEUL, pour un lotissement, à Moze, délai 1 mois,
PC 03030424R0002, déposé le 01/02/2024, par Bruno CANTELLI, pour une maison individuelle, délai 2 mois,
PC 03030423R0005, déposé le 18/09/2023, par Frédéric VERNET, retiré le 10/01/2024,
DP 03030424R0001, déposée le 08/01/2024, par Auguste, pour le 15 chemin de Vazeilles, favorable el 15/01/2024,
PC 03030423R0004, déposé le 18/09/2023, par Frédéric VERNET, rejet tacite le 15/01/2024,
DP 03030424R0002, déposée le 09/01/2024, complétée le 24/01/2024, par Jean-François CHRISTOPHE, pour le 141, chemin les Ribes les Plages, favorable el 29/01/2024,
DP 03030424R003, déposé le 12/01/2024, par Sébastien FABROL, pour un terrain de camping, défavorable le 05/02/2024.

Fin de séance à 19h15.

Fait à Salazac, le 15 février 2024.

Le Maire,
Sophie GUIGUE.

Le secrétaire de séance,
Léa CHELABI.

2



NOTRE BUDGET

RESULTAT EXERCICE 2023

COMMUNE DE SALAZAC



FONCTIONNEMENT

- **Résultat de l'exercice : + 26 830,90 €**

Le calcul pour trouver le résultat de l'exercice est le suivant :

(total recette – total dépense = Résultat de l'exercice)

$$215\,544,06 - 188\,713,16 = 26\,830,90$$

- **Résultat de clôture à reporter : + 135 777,35 €**

(résultat de l'exercice + report résultat n-1 = résultat de clôture)

$$108\,184,03 + 26\,830,90 = 135\,014,93$$

+ ajout du bénéfice de la convention de gestion de l'eau et de l'assainissement

$$135\,014,93 + 762,42 = 135\,777,35$$

INVESTISSEMENT

- **Résultat de l'exercice : + 38 008,54 €**

Le calcul pour trouver le résultat de l'exercice est le suivant :

(total recette – total dépense = Résultat de l'exercice)

$$50\,183,67 - 12\,175,13 = 38\,008,54$$

- **Résultat de clôture à reporter : + 73 103,06 €**

(résultat de l'exercice + report résultat n-1 = résultat de clôture)

$$38\,008,54 + 35\,094,52 = 73\,103,06$$



Chères toutes, Chers tous,

L'année 2024 a démarré avec la soirée des vœux du Conseil Municipal. Nous avons été très heureux de vous retrouver et présenter la rétrospective 2023 ainsi que les projets à venir. L'apéritif qui a suivi a été apprécié, chacun était heureux de retrouver un ami, un voisin, de rencontrer les élus. Ces temps de partage sont essentiels dans la vie municipale, dans la vie que nous souhaitons à SALAZAC.

Le Comité des Fêtes a tenu son assemblée générale, je tiens à féliciter le Président et toute son équipe pour votre entrain et les moments de joie que vous apportez à SALAZAC. Il y en a pour tout le monde, celles et ceux qui aiment les jeux de société peuvent retrouver Sylvaine chaque mardi ou encore l'association « Imagine... » pour les soirées jeux à la salle polyvalente.

De notre côté, vos élus ont voté un budget à l'équilibre pour 2024 et les comptes de 2023 sont en excédents dans chaque section. Ce qui nous permet d'envisager quelques actions comme la rénovation du parking, la régulation de l'eau de ruissellement Chemin du Pontalion, l'installation d'une défense extérieure contre l'incendie sur les secteurs « Peyrigouse Nord et quartier Moze, Route de Cabaresse ». Les travaux d'ENEDIS consistant à améliorer le réseau électrique grâce à l'installation de nouveaux transformateurs haute tension qui seront raccordés au réseau souterrain devraient débuter à partir du mois de juin 2024. Nous en profiterons pour améliorer l'état du Chemin les Ribes les Plages et la jonction entre le Pontalion/la Croix Nord.

Nous envisageons également une réfection du parking de la Place St Clément et une réfection de l'escalier menant au clocher de l'église. Vos idées et propositions sont les bienvenues, n'hésitez pas à venir nous voir en mairie, vous serez toujours bien reçus.

Je tiens à remercier les personnes, qui, par leurs actions quotidiennes améliorent la vie de tous. Veiller sur ses voisins, améliorer l'état d'un chemin, contribuer à une réparation, faire des courses, conduire quelqu'un chez le médecin. Toutes ces personnes ne cherchent pas à « sauver » qui ou quoi que ce soit. Il s'agit de personnes qui se rassemblent, dans un esprit de solidarité pour se soutenir et veiller les unes sur les autres. L'entraide repose sur une volonté de s'organiser pour répondre à des besoins, en dehors des cadres formels. Soyez toutes et tous remerciés ici pour vos gestes quotidiens.

Avec l'arrivée des beaux jours, nous espérons tous vous rencontrer aux prochaines manifestations du village.

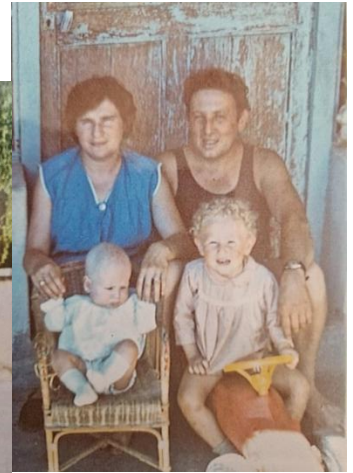
Avec toute mon attention,

Votre Maire,

Sophie GUIGUE.



Les Yeux de Salazac



Au 19 rue des remparts se trouvait la cave viticole de René Romanet. C'était le lieu du labeur partagé (notamment avec Régis Cottin) et des joies simples qui venaient en récompense après les efforts qu'il fallait prodiguer sans compter. Cultiver la terre se mérite, c'était le temps des vignes à Salazac, rythmant le quotidien, imposant sa cadence et ses besoins dans les rues du village. Mais les lois du marché sont parfois cruelles, et la cave ferma ses portes en 1999. La maison fut réhabilitée progressivement et devint bien plus tard, le foyer de Véronique Romanet et de Bernard Culard. Il était grand temps pour moi d'aller les rencontrer, leur histoire romantique aiguïsait ma curiosité. En effet, il n'y a pas plus salazaciens que ces deux oiseaux là.

Véronique est née à Bagnols sur Cèze, mais dès le plus jeune âge, elle trouva ses repères à Salazac chez ses grands-parents. Pas question de la faire vivre ailleurs, l'enfant avait décidé, c'était irrévocable comme la marque de son caractère affirmé. Elle fut scolarisée à l'école de Salazac jusqu'à sa fermeture en 1978. Puis elle poursuivit ses études à Bagnols au lycée technique, en internat pour s'éviter les trajets.

A l'autre bout du chemin, Bernard Culard, est né à Pont Saint Esprit, il est l'aîné des quatre enfants de la famille. Trois garçons et une fille, Françoise, qui aujourd'hui gère le camping avec sa maman Danielle.

Son père vivait en Tunisie, et suite à l'indépendance du pays, il arriva en France, où ses options de vie furent balisées par des primes d'installation proposées par le gouvernement français. Ce fût tout d'abord St Christol, puis leurs valises se sont posées à Cabarese en 1968. Bernard évoque sa grand-mère avec émotion, et admiration. C'était une femme cultivée, qui jouait du piano.

Il n'y avait alors qu'un chemin peu carrossable pour rejoindre le village. Aussi, l'accès étant plus facile, c'est à l'école de Saint Julien de Peyrolas que les onze enfants de Cabarese vont étudier. Les transports scolaires à cette époque n'existaient pas, et c'est le père de Bernard qui pris en main la situation en ouvrant une ligne de bus. Il entreprit également la création du Camping de Salazac en 1974.

Bernard a participé bien plus tard au goudronnage de ce qui allait devenir la route de Cabarese. Auparavant la fréquentation avec les habitants du village était quasiment inexistante, cette route a changé considérablement les habitudes sociales. Le camping devint un lieu de rencontre l'été, les estivants, souvent des habitués prenaient part aux festivités. Quant à la destinée de Véronique et Bernard, elle a pris force et vigueur, lorsque ce chemin est devenu praticable. Combien de chassé-croisé a-t-il fallu lors d'anniversaires d'amis commun, de fêtes, de découvertes, de chemins parcourus, pour que ces deux-là se rencontrent ? A cette époque, Véronique clamait haut et fort à qui voulait l'entendre, « Ce ne sera jamais avec un gars de Salazac ! ».

Ils avaient tout juste vingt ans, les courses de vélo, le Comité des Fêtes dont René était président, les rassemblements des jeunes au camping, et surtout la complicité de leur duo formé dans une estafette qui avait pour vocation de faire la voiture balai. L'amour est une évidence.

« Il n'y pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous » écrivait Paul Eluard.

Bernard, après le collège à Pont St Esprit, a passé un Brevet de Technicien Agricole à Rodilhan, suivi du Lycée agricole à Valence, et s'enchaîna sa première embauche pour Royal Sluis, qui deviendra après moult reprises et transformations, l'entreprise Bayer.

De son côté Véronique en mars 1987, deviendra salariée au Conseil Départemental du Gard, du secrétariat, elle deviendra référente des actes de l'Assemblée. De fil en aiguille, ils s'installent ensemble à Nîmes pour faciliter leur trajet au travail, mais aussi par goût, férus de férias, ils ne ratent aucun de ces rassemblements.

Voilà deux enfants qui ont grandi à Salazac et se sont mariés au village. C'est une histoire unique.

Le 8 septembre 1990, Bernard et Véronique se sont dit oui, pour le meilleur et pour le rire, ces deux-là, ont le sens de la fête, ils sont infatigables.



Deux filles sont nées de cette union, Mélanie en 1991, Solène trois ans plus tard, toutes deux très investies comme leurs parents au Comité des Fêtes. Il est hors de question, de ne pas participer aux Fêtes Votives, où aux Foulées de Salazac. Chaque année, Bernard conçoit les parcours de ces Foulées, sans parler des journées entières à nettoyer les passages et à les baliser. Que d'énergie, il faut dépenser pour défendre une noble cause !

Lorsque je leur demande ce qu'ils pensent de l'évolution de leur village, ils évoquent comme tant d'autres, la disparition de la vie sociale. Les veillées d'été, les journées passés au camping autour de la piscine, ou tout le monde se retrouvait, ces occasions ont presque toutes disparues. L'individualisme, l'arrivée de la télévision, et les piscines privées ont effacé progressivement cet espace convivial. Heureusement, il reste encore quelques fêtes pour prendre le temps de se rencontrer.

A ce sujet, cette rubrique m'offre ce privilège de provoquer la rencontre. Aller au-devant d'autrui, aiguïser notre curiosité, tenter de comprendre ces moments de vie et ses combats, écouter les joies et effleurer les peines, il n'y a pas plus beaux moments que de dépasser notre approche timide, et d'entendre battre l'âme d'un village. Merci à chacun pour cette parenthèse amicale.

Derrière chaque fenêtre, il y a une histoire à découvrir qui mérite notre attention.

pAtrick Tonarelli



Les vendredis de **SALAZAC**



LE RENDEZ VOUS DE L'ÉTÉ

**LES VENDREDIS
12-19-26 JUILLET
2-9 AOUT
2024**



**FOOD
TRUCKS**

**AMBIANCE
MUSICALE**

**PRODUCTEURS ET ARTISANS
LOCAUX**



**18H-Minuit
Place Saint Clément
Tables et bancs à disposition**

